

Infolettre de mars 2023

LDH Dijon et agglomération

(Ligue des Droits de l'Homme)



La notion du mois : Intersectionnalité

Issu de la troisième vague du féminisme (poststructuraliste, postmoderne, postcoloniale et "jeune génération"), le terme désigne la pratique féministe prenant en compte des intersections **entre l'appartenance à une prétendue race, la classe sociale et le genre**. Pour simplifier, on peut dire qu'il y a une "double peine" à cumuler plusieurs facteurs de discriminations, qui se renforcent mutuellement. On ne peut pas étudier efficacement les discriminations en regardant d'un côté les inégalités femme/homme et de l'autre les discriminations racistes, alors qu'il y a un jeu entre les deux.

L'intersectionnalité dans les luttes féministes vise "à appréhender la **complexité des identités et des inégalités sociales** par une *approche intégrée*. Elle **réfute le cloisonnement** et la hiérarchisation des grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de **sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle**. L'approche intersectionnelle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression opérant à partir de ces catégories et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales". Source : <https://www.cairn.info/revue-diogene-2009-1-page-70.htm>

La prise en compte des intersections a notamment permis, au début, de faire sortir de l'invisibilité les femmes dites de couleur. Aujourd'hui c'est un concept qui intervient comme instrument de lutte pour plus de justice sociale et contre toute forme de discriminations. Synonymes : l'inégalité complexe, la différence ou la diversité dans les luttes féministes et des minorités de genre.

Focus sur... le Haut Conseil à l'égalité Femmes-Hommes

Le 23 janvier 2023, le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes a publié un rapport d'enquête sur l'état du sexisme en France et a dressé le constat suivant : "en dépit d'une sensibilité toujours plus grande aux inégalités depuis Me too, les clichés et les stéréotypes sexistes perdurent." "Parmi les hommes de 25 à 34 ans, **près d'un quart estime qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter, et tous âges confondus 40% trouvent normal que les femmes s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants. En ce qui concerne les femmes, 80% estiment être moins bien traitées que les hommes en raison de leur sexe et 37% disent avoir déjà subi des rapports sexuels non-consentis.**" (sur un échantillon de 2500 personnes)

<https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/actualites/article/rapport-2023-sur-l-etat-du-sexisme-en-france-le-sexisme-perdure-et-ses>

https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_-_rapport_annuel_2023_etat_du_sexisme_en_france.pdf

Si cette banalisation est jugée comme "alarmante" ou "inquiétante", on ne peut que constater que les mentalités mettent du temps à évoluer, et ce y compris chez les femmes concernées par l'enquête, même si une légère progression de cette prise de conscience est relevée dans le rapport. Force est de constater, de manière plus inquiétante encore, une montée des idées masculinistes (hommes menacés dans leur virilité) notamment en lien avec les milieux conservateurs (manif pour tous etc) et d'extrême-droite. Une occasion de rappeler que **lutter pour l'égalité femmes-hommes c'est lutter contre la fascisation de la société.**

Actions du mois écoulé

Droits sociaux

Peut-on militer en faveur des droits humains sans inclure les droits sociaux ? La LDH est profondément attachée au principe d'indivisibilité des droits humains. Crise sociale et crise démocratique sont liées. Au-delà de l'existence juridique d'un droit, la LDH porte son attention à l'accès réel aux droits, ce qui implique bien souvent des problématiques sociales et économiques.

La LDH était présente aux côtés des manifestant.es le 7 mars contre la réforme des retraites, avec une mobilisation historique de plusieurs dizaines de milliers de personnes à Dijon, et un cortège qui s'étalait sur plus d'un kilomètre autour du centre-ville. Nous participons aux réunions de préparation de la Journée du 17 octobre de lutte contre la misère.

SVP. Ne pas jeter sur la voie publique

Mois de mars mois "de l'égalité"

En préparation de la journée du 8 mars, participation de la LDH aux assemblées générales pour la grève féministe les 19, 27 février et 4 mars et tenue d'un stand place du Bareuzai le 4 mars pour le Collectif Droits des femmes.

Mercredi 8 mars : appel à la grève féministe

Organisation d'un forum associatif place Wilson, cortège à travers la ville (cont un cortège des enfants), table ronde sur le thème « Du combat des femmes engagées dans la Résistance en Côte-d'Or en 1939-1945 à leurs combats sociétaux d'aujourd'hui », soirée à la Bourse du travail, en partenariat avec de nombreuses associations et syndicats.

Plus large qu'une grève classique qui met l'accent sur le travail salarié, l'appel à la grève féministe a pour but de mettre en valeur les différentes formes de travail féminin : travail salarié mais aussi stagiaires, gestion des achats et de la logistique de la maison, travail reproductif et travail émotionnel (la société attend des femmes qu'elles soient plus empathiques et plus tournées vers le soin d'autrui). Une caisse de grève a été mise en place.

Un millier de personnes environ ont défilé à Dijon. La réforme des retraites ainsi que le drame des violences conjugales étaient bien visibles sur les pancartes, et d'autres thèmes tels que la liberté sexuelle, la lesbophobie et la transphobie ont été abordés lors des interventions.

Extraits de pancartes : Féminisme : notion radicale selon laquelle les femmes sont des êtres humains / D'habitude on range, aujourd'hui on dérange / Rage against the machism / Patron - Patrie - Patriarcat / Les hommes de qualité n'ont pas peur de l'égalité / Le consentement ça s'apprend / Pour le sang et la douleur on a déjà nos règles / On ne tue JAMAIS par amour / On veut voir les pissenlits, pas les manger par la racine / Sous les paillettes la rage / Un enfant c'est un choix, l'IVG c'est un droit / Gisèle Halimi, on la garde dans NOTRE camp / "Soyez égoïstes, vous êtes importantes, devenez prioritaires" - Gisèle Halimi

Jeudi 9 mars - 18h30/20h : Droit des femmes et féminisme : à quand l'égalité ? Rendez-vous Voisins-Voisines, Maison Phare, 2 allée de Grenoble à Dijon.

Antiracisme et immigration

Vendredi 17 février : débat projet de loi « immigration » Darmanin

Organisé à Semur-en-Auxois, par la Ligue des Droits de l'Homme section Montbard-Auxois, avec le Collectif Soutien Asile Nord 21, avec l'éclairage de Paul Garrigues, membre du Comité national de la Ligue des Droits de l'Homme, co-animateur du groupe de travail « Droits des Étrangers », membre de l'association SOS Refoulement (Dijon) et co-président de la LDH Dijon et agglomération.

En plein débat sur la réforme des retraite, le 1er février 2023, Gérald Damarnin présentait au Conseil des Ministres un projet de loi Immigration directement envoyé au Sénat. Le choix a été fait d'une procédure accélérée selon laquelle le texte ne sera lu qu'une seule fois par chambre. Précipitation inquiétante et incompréhensible face à un sujet central : l'accueil digne des femmes, hommes et enfants en situation de migration. Si certaines propositions semblent aller dans le sens d'une régularisation simplifiée des personnes en situation irrégulière, on comprend vite qu'elles sont extrêmement limitées. Ne pourraient prétendre à obtenir un titre de séjour que celles et ceux destinés à servir dans les secteurs dits en tension, qui sont loin de correspondre à ceux où travaillent de nombreux « sans-papiers » (aide à la personne, la plupart des métiers du bâtiment, restauration) en tension ou dans quelques métiers du soin. De plus, il serait demandé aux personnes de prouver qu'elles ont travaillé sans en avoir le droit. Dans l'ombre de cette facilitation douteuse de l'accueil persistent les centres de rétention (y compris pour les mineur.es entre 16 et 18 ans), les violences administratives (avec une dématérialisation quasi systématique des procédures pour demander un titre de séjour excluant toutes les personnes qui ne maîtrisent pas les outils ou n'y ont pas accès). Enfin, l'arbitraire insoutenable des mesures préfectorales risque d'être conforté pour multiplier les OQTF (Obligations de Quitter le Territoire Français), les assortir d'Interdictions de Retour sur le Territoire Français, accélérer les procédures d'expulsion et généraliser les assignations à domicile et autres mesures de rétention.

Jeudi 9 mars : rassemblement devant la préfecture de Côte d'or

En Côte d'Or comme ailleurs, nous constatons des situations ubuesques :

- des enfants sont menacés d'être arrachés à un de leur parent quand un seul d'entre eux a un titre de séjour et que l'autre a une obligation de quitter le territoire (OQTF).

- des familles qui pourraient parfaitement être régularisées, vivant depuis des années en France, bien souvent travaillant, avec des enfants scolarisés, sont victimes d'OQTF.

- des jeunes dont on conteste la minorité, sont l'objet d'OQTF prises le vendredi soir, avec possibilité de les contester mais sous 48h seulement sans les laisser saisir le juge des enfants, seul habilité à prendre une décision de protection en tant que mineurs

SVP. Ne pas jeter sur la voie publique

Nous appelons de nos vœux une politique d'accueil, humaniste, reconnaissant les apports des étrangers à notre société, refusant de céder à ceux qui veulent répandre la peur de l'autre, le racisme et la xénophobie, permettant de travailler de façon reconnue et de sortir de la précarité et de la crainte permanente de l'expulsion.

Pour en savoir plus <https://www.lacimade.org/publication/decryptage-du-projet-de-loi-asile-et-immigration/>

Par ailleurs au plan national la LDH s'associe aux demandes d'indemnisation de familles endeuillées lors du naufrage du 24 novembre 2021 : l'embarcation en péril dans la Manche avait contacté à plusieurs reprises des secours, sans succès.

<https://www.ldh-france.org/naufrage-du-24-novembre-2021-3-familles-de-victimes-la-ldh-et-utopia-56-demandent-reparation-a-matignon/>

Contre la société de surveillance

Samedi 18 février : rassemblement contre la vidéosurveillance illégale

En soutien aux usager·es des Tanneries et des Lentillères, qui ont découvert des caméras de vidéo-surveillance cachées dans de faux boîtiers électriques. Cette surveillance politique s'inscrit dans un contexte de criminalisation et de repression des luttes, en particulier des luttes écologistes. Du fiasco de l'affaire Tarnac, à la récente victoire juridique des opposant·es au projet de site d'enfouissement nucléaire de Bure, les procédés d'espionnage des groupes militants ont montré à plusieurs reprises ces dernières années leur voyeurisme autant que leur inutilité. Plus récemment, ce sont les militant·es opposé·es à la construction de méga-bassines qui en ont fait les frais : un militant du collectif « Bassines non merci » a ainsi découvert une caméra dissimulée devant son domicile, puis une balise GPS sur son véhicule. Les manifestant·es anti-bassines ont quant-à-elle-eux été désigné·es sous le terme d'« éco-terroriste ». La LDH Dijon et agglomération s'associe à la mobilisation contre ces pratiques de surveillance. Vous pouvez signer la tribune de protestation (lien en bas de la lettre)

L'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 est l'occasion d'un nouveau texte de loi "truffé" de dispositions liberticides, avec l'expérimentation de nouveaux outils de surveillance, telle que la vidéo-surveillance algorithmique : les images collectées sont analysées automatiquement par un ordinateur pour dépister les comportements suspects. Cela peut entraîner d'un côté la collecte d'un grand nombre de données sensibles (biométrie, comportements...), avec des risques importants d'erreurs de l'autre.

<https://www.ldh-france.org/projet-de-loi-jeux-olympiques-et-paralympiques-2024-limportant-cest-de-surveiller/>

Actions en milieu scolaire

Mercredi 1er mars : Forum des solidarités au collège des Lentillères en compagnie d'autres associations. Animation de 4 séquences sur les droits humains avec quinze élèves par séquence.

Jeudi 2 mars : Journée à la rencontre de l'autre au lycée des Marcs d'or. Participation de nombreuses associations : LDH, SOS Refoulement, MRAP, Amnesty international, les Délivres de mots et bien d'autres. Animation de 6 séquences avec des groupes de lycéen·es. Réflexion autour des nouveaux droits humains à défendre à l'avenir en lien avec l'exposition de la FIDH accueillie en janvier à l'Hôtel de Vogüe.

Vidéo utilisée en support de réflexion : https://www.youtube.com/watch?v=uW_Avzb6FeY&feature=youtu.be

International

Guerre en Ukraine

25 février : rassemblement de soutien à l'Ukraine résistante, après un an de conflit.

Le 24 février 2022, Poutine ordonnait l'invasion de l'Ukraine et entamait son entreprise terroriste. Depuis cette date, les forces d'invasion russes bombardent et massacrent sans répit, multiplient les viols, les tortures et les assassinats et organisent la déportation en masse d'enfants ukrainiens en Russie (cette déportation relève de la qualification de génocide en droit international). La population ukrainienne subit le froid, la faim, la terreur. En Russie, celles et ceux qui s'opposent à la guerre et soutiennent l'Ukraine sont pourchassé·e-s et persécuté·e-s. La légitimité de la résistance armée des Ukrainien·es ne saurait ainsi être sérieusement discutée au regard tant du droit international que du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

<https://www.ldh-france.org/24-janvier-2023-tribune-soutien-au-peuple-ukrainien-un-an-apres-linvasion-russe/>

Palestine

Rassemblement de protestation à Paris suite à l'attaque d'un village par des colons israéliens

SVP. Ne pas jeter sur la voie publique

Dans la nuit du 26 au 27 février, à la suite de l'assassinat dans le village de Huwara de deux colons, soldats dans l'armée israélienne, des groupes de colons israéliens ont mené une attaque meurtrière et destructrice contre la population civile de ce village, situé près de Naplouse en Cisjordanie occupée par Israël. Selon le Croissant rouge palestinien, au moins un Palestinien a été tué et des centaines ont été blessés. Soixante-quinze maisons ont été complètement ou partiellement détruites, des arbres ont été arrachés, plus de cent voitures ont été incendiées ou détruites. Même les secours palestiniens ont été attaqués et empêchés de porter secours à la population. L'armée israélienne, quant à elle, n'a rien fait pour s'opposer à cette attaque sauvage et a bouclé le village pour trois jours. Ces événements s'inscrivent dans le contexte d'une escalade de la violence liée à l'occupation et à la colonisation croissante des territoires palestiniens.

<https://www.ldh-france.org/la-ldh-condamne-fermement-les-attaques-contre-le-village-palestinien-de-huwara-par-des-colons-israeliens/>

Agenda

Jeudi 16 mars à 17h : rassemblement de soutien à Rizart (11 ans) et sa famille menacés d'expulsion
Devant le collège Henri Dunant à Dijon avec les parents d'élèves

Samedi 18 mars : assemblée générale de SOS Refoulement le matin
Action unitaire contre le racisme l'après-midi
Stands de 14h à 17h place du Bareuzai (MRAP, LDH, SOS Racisme...) à adapter suivant les manifestations

Mardi 21 mars à 20h : spectacle d'improvisation théâtrale "Toutes et tous pour l'égalité femmes hommes"
Théâtre de la Fontaine d'Ouche. Animation par la LISA.
Participation libre

Autres actions sur le thème de l'égalité femmes hommes sont organisées tout au long du mois de mars
<https://www.dijon.fr/Agenda/Mois-de-l-egalite>

Mercredi 5 avril à 18h30 : réunion de section de la LDH
(adhérent·es uniquement)
Maison des associations, 2 rue des Corroyeurs, à Dijon
Dates suivantes : jeudi 4 mai / lundi 5 juin / mercredi 5 juillet

Jeudi 6 avril - 18h30/20h : Travailler plus pour produire plus : mais pour qui ? (titre provisoire)
Rendez-vous Voisins-Voisines, Maison Phare, 2 allée de Grenoble à Dijon

Vendredi 28 avril : commémoration des 10 ans de la catastrophe du Rana Plaza
Soirée à l'Espace Baudelaire
L'effondrement d'une usine de textile le 24 avril 2013 à Dacca, capitale du Bangladesh, a entraîné la mort de plus de 1000 personnes et entraîné une réflexion sur l'éthique dans la mode.

Comment nous aider ?

Rejoignez-nous, adhérez !
Paiement en carte bleue ou par prélèvement mensuel :
<https://www.jedonneenligne.org/ldh/WEBADH22/> ou retrouvez-nous en réunion de section pour adhérer par chèque.

Plus d'informations sur les actions de la LDH et les raisons d'adhérer : <https://www.ldh-france.org/Adherer/>

Votre signature compte !

Signez la tribune contre la surveillance politique au Quartier Libre des Lentillères et à l'Espace Autogéré des Tanneries

<https://framaforms.org/tribune-contre-la-surveillance-politique-au-quartier-libre-des-lentilleres-et-a-lespace-autogere-des>

Nous trouver :

Les réunions de section ont lieu à la Maison des associations, 2 rue des Corroyeurs, à Dijon.
<https://site.ldh-france.org/bourgogne/>
<https://www.ldh-france.org>

Sur les réseaux : Facebook

<https://www.facebook.com/LDH21Dijon>

Instagram : à venir!

Pour s'inscrire sur notre liste de diffusion et recevoir cette newsletter par mail, écrire à : dijon@ldh-france.org

Rejoignez-nous pour nous aider à réaliser la newsletter, s'occuper du site web : dijon@ldh-france.org
N'hésitez pas à diffuser largement cette newsletter à vos contacts !

Pour une demande d'aide juridique, merci de nous contacter de préférence par email dijon@ldh-france.org (possibilité de laisser un message au 03 80 30 48 54)

SVP. Ne pas jeter sur la voie publique